

mon ESPACE SANTÉ



Le carnet de santé numérique :
mon allié pour renforcer mes droits en santé

Droit à l'information

J'ai accès à mes documents médicaux qui y sont déposés après mes consultations et hospitalisations.

Confidentialité des données

Mon dossier médical est conservé en toute sécurité.

Respect des volontés

Je peux indiquer qui est ma personne de confiance et mes volontés.

Respect du consentement

J'autorise l'accès à mon historique de santé aux professionnels de santé de mon choix.



Pour l'activer :
allez sur monespaceante.fr
téléchargez l'application,
appelez le 34 22 ou
allez dans une structure France Service